

Ceyreste

infos

N°17 / Juin 2019

CEYRESTE
EN FÊTE !


Ceyreste
Qu' i va, i restò

Portfolio du trimestre



Chasse aux oeufs
de Pâques



Votre Maire
Patrick GHIGONETTO



Cérémonie du 8 Mai



Trail de Ceyreste



Montée Historique

Carnaval Vénitien

Edito

Chères Ceyrestennes, Chers Ceyrestens,
C'est la dernière fois, au cours de ce
mandat, que je signe l'éditorial de
notre magazine municipal.

En effet, conformément à l'article L. 52-1
alinéa 2 du Code électoral, à compter du
1^{er} septembre prochain et pour une durée
de 6 mois, je ne pourrai m'adresser à vous
en tant que Maire. De même, et en vue de
respecter scrupuleusement l'esprit de
la réglementation, le contenu de notre
magazine municipal sera adapté en ce sens.
Nous veillerons donc à la totale neutralité
des propos écrits, afin de placer tous les
candidats sous le signe de la plus parfaite
égalité.

Je vous rassure, la vie municipale perdure,
et nous continuerons à vous informer des
actions menées et déjà établies, engagées
ou planifiées avant cette période des 6 mois
précédant une élection municipale. C'est
bien la forme qui change, non le fond.

**Je tenais, dans tous les cas, à vous dire
aujourd'hui le plaisir, la chance et l'honneur
qui ont été les miens, de présider, avec
mon équipe, pendant toutes ces années,
aux destinées de notre chère Commune.**

**Il appartiendra donc à chacun d'entre vous
d'évaluer l'action menée, action que je
souhaite, vous le savez, poursuivre. Même
si beaucoup a déjà été accompli, il nous
reste tant de choses à réaliser ensemble !**

A la prochaine rentrée scolaire, nos enfants
pourront profiter d'écoles rénovées, grâce
aux travaux effectués pendant les vacances,
avec notamment, à l'école Albert Blanc, un
restaurant scolaire totalement repensé. Ils
pourront également bénéficier d'un nouveau
service de garderie le mercredi, que nous
avons enfin pu mettre en place, et dont nous
savions qu'il était attendu par les parents.
En attendant, place à la saison estivale, à
tous ces rendez-vous festifs qui jalonnent la
vie de notre cher village.

Je vous souhaite à tous un été radieux,
joyeux et reposant !

Festivités	p.4 / 7
Education	p.8 / 9
Environnement	p.10
Sport	p.11
Finances	p.12 / 13
Commémoration	p.14
Travaux	p.15
Ceyreste en images	p.16 / 17
Urbanisme	p.18
Solidarité	p.19
Vie Locale	p.20 / 21
Chronique ceyrestenne	p.22
Infos pratiques / État civil	p.23
Agenda	p.24

Ceyreste Infos n°17 - Juin 2019
Magazine trimestriel édité par la Municipalité de Ceyreste
Directeur de la publication : Patrick GHIGONETTO
Conception et Rédaction : Service Communication
Crédit photos : Raphaëlle Lavie, Manu Martins
Création et Impression : Delavega Création
Photo de couverture : Carnaval Vénitien





L'après-midi du Samedi 18 mai a débuté par un défilé dans les axes principaux de Ceyreste sous un magnifique soleil imprévu ! Le départ se faisait de la salle polyvalente en direction du Centre ancien. En éclaireur : le lion de Saint-Marc, grandeur nature !



Juchés sur des échasses, les anges ont subjugué la foule !



Comme chaque année, de merveilleuses danses ont eu lieu sur la place de la Mairie, réalisées par nos participants costumés. Un spectacle qui laisse admiratif devant autant de travail, tant pour la réalisation des costumes que pour les danses.



Comme chaque année, nos Vénitiens ont déambulé dans les rues du Centre ancien, l'occasion de saluer et photographier nos costumés.



L'académie de danse a, comme l'année dernière, animé une partie de la manifestation avec ses chorégraphies qui font rêver, une troupe particulièrement talentueuse que nous apprécions de voir et revoir à Ceyreste !



Les élèves des écoles de Ceyreste ont participé fièrement à leur échelle au Carnaval : petits pas de danse, costumes, masques, et même des pièces de théâtre... Les parents étaient les premiers impressionnés !



Des costumes tous aussi beaux les uns que les autres, réalisés à la main par nos bénévoles. C'est, chaque année, une surprise qui nous attend lorsque les costumés se présentent à nous, parés de leurs masques. Le jeu commence alors : reconnaître qui est caché sous chaque masque...



Une nouveauté pour cette édition : un cracheur de feu était là pour l'occasion ! Un spectacle pour les yeux des petits comme des grands, et tout aussi beau vu d'en haut !

CARNAVAL VENITIEN



Le Samedi 20 avril, la Municipalité avait donné rendez-vous à nos petits Ceyrestens au Centre de Loisirs pour tout l'après-midi, avec différents jeux pour les petits et les plus grands, une chasse aux oeufs, du maquillage, du coloriage, etc...



Des oreilles de lapin et des paniers étaient distribués dès l'arrivée au Centre de Loisirs à ceux qui le souhaitaient. Tout l'après-midi, des stands de jeux et de maquillage étaient librement accessibles. Nos enfants se sont régalés !



Une fois le compte à rebours donné par Patrick GHIGONETTO, Maire de Ceyreste, nos petits Ceyrestens ont ouvert une nouvelle édition de la traditionnelle chasse aux oeufs sur les hauteurs de Ceyreste. Pour l'occasion, chacun avait à sa main un panier plus ou moins grand selon les ambitions.



Chaque enfant, après avoir ramassé le maximum d'oeufs lors de la chasse, venait échanger son panier contre des chocolats de Pâques, offerts par la Municipalité.

CHASSE AUX OEUFS



Le Dimanche 7 avril a eu lieu la 5ème édition de la Montée Historique de Ceyreste. Ce sont plus de 80 véhicules anciens, ou de prestige, qui se sont partagés la Montée du grand Caunet le temps d'une journée ! Cette superbe R8 a d'ailleurs remporté l'édition 2019 du Rallye Historique de Monte-Carlo.



Durant la pause méridienne, un gros orage a éclaté sur le parcours. C'est donc sous une pluie encore bien fournie que débutait la troisième montée, sans décourager les pilotes, le public ni les organisateurs. Heusement, après la pluie vient le beau temps, et la course au sec a repris de plus belle !



Parmi les bolides, quelques monoplaces étaient alignées... un moment toujours exceptionnel !



L'Alpine, véritable « concorde de la route » incarnait à elle-seule l'attachement français pour le sport automobile.

MONTEE HISTORIQUE

CET ÉTÉ, PENDANT QUE LES ÉLÈVES SE REPOSENT... DES TRAVAUX DANS LES ÉCOLES !

Comme chaque année, la pause estivale est synonyme d'intense activité dans les écoles de la Commune. Ce sera bien entendu l'occasion pour nos agents municipaux, comme à chaque période de vacances, d'effectuer un grand ménage, qui vient compléter l'entretien quotidien des salles de classes.

Mais cet été, d'importants travaux seront également menés au sein des deux écoles les plus anciennes de Ceyreste. **L'école Albert Blanc fera peau neuve au sens propre du terme, puisque l'ensemble des façades de l'école sera totalement rénové. Une mise en peinture générale est prévue, ainsi que le décapage des toitures et le changement des volets à l'étage.** Après la cour de l'école, réaménagée et rendue plus accessible l'été dernier, cette seconde phase de travaux viendra compléter et achever la rénovation de cette école ancestrale de la Commune, au cœur du Centre Ancien.

A l'école maternelle La Muscatelle, c'est par contre la 1ère phase des travaux de rénovation qui sera entrepris. Ils consisteront au remplacement de l'ensemble des réseaux d'eau et de chauffage, devenu obsolètes après plusieurs décennies d'utilisation. Un système de climatisation réversible sera donc installé et les éléments sanitaires qui le nécessitent seront changés. Cette 1ère phase de travaux sera complétée durant l'été 2020 par un réaménagement complet du bâtiment, avec une mise en accessibilité de l'équipement, la création d'un nouveau parvis, la rénovation des façades et de la cour. **L'objectif est donc de permettre à nos**



enfants de bénéficier, à la rentrée 2020, d'écoles neuves ou rénovées à 100 %.

Enfin, de lourds travaux de rénovation de notre cuisine centrale seront réalisés cet été. En effet, après la création de l'école Jean d'Ormesson, il est désormais possible de recalibrer la salle de restauration de l'école Albert Blanc, qui accueille maintenant deux fois moins d'enfants. Cet espace gagné sur la salle de restaurant permet l'extension de l'espace cuisine. C'est donc une refonte totale de ce lieu qui est ici engagée, en réaménageant intégralement le site, permettant de respecter scrupuleusement la « marche en avant » (circuit respectant l'intégrité et l'hygiène des produits cuisinés) et offrant à notre cuisinier un outil de travail plus conforme à ses besoins.

L'ensemble de ces travaux a été intégré au Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement et bénéficie donc d'un subventionnement du Conseil Départemental, présidé par Martine VASSAL, à hauteur de 60 % du montant HT, laissant donc à la charge de la Commune moins de 200 000 € sur un coût global d'environ 500 000 € (phases 2019 et 2020). Encore une belle opération pour la Commune !

DE NOUVEAUX LOCAUX POUR L'ECOLE DE MUSIQUE

L'école de musique de l'association Organs, qui était jusque là installée au Centre de Loisirs, prend ses quartiers, à partir de la rentrée de septembre, dans des locaux jouxtant l'école Albert Blanc et rendus libres depuis la construction de l'école Jean d'Ormesson ; ils sont situés avenue Louis Julien (à droite du CCAS). Ces deux salles, anciennement occupées par les 2 classes de maternelle présentes à Albert Blanc, étaient en effet inoccupées depuis plusieurs mois, les enseignants bénéficiant par ailleurs de salles de réunion et de travail à l'étage du bâtiment ancien de l'école. Personne n'est donc lésé ; bien au contraire, ce transfert permet une double bonne opération : la création de l'accueil périscolaire du mercredi au Centre de Loisirs et le maintien des activités de l'école de musique pendant les vacances scolaires. C'est du Gagnant / Gagnant !

Contact Ecole de Musique Organs :
06 16 26 11 46



OLYMPIADES A LA MATERNELLE

Comme chaque année se sont déroulées à l'école maternelle La Muscatelle les traditionnelles Olympiades, grâce à la participation et l'investissement des parents d'élèves et enseignants. Le Maire, Patrick GHIGONETTO, s'est rendu en fin d'après midi à la remise des médailles offertes par la Municipalité, et les enfants, en véritables graines de champions, se sont dépensés sans compter, et en étaient manifestement très fiers !

LA MER MONTE A CEYRESTE

Les enfants de l'école Jean d'Ormesson ont eu la chance de profiter d'une animation proposée par un parent d'élève, afin de sensibiliser les enfants au milieu marin. Ces animations se déroulaient par le passé au sein des Nauticales à la Ciotat. C'est désormais au sein même de l'école que cette activité a été proposée. Les enfants ont été visiblement passionnés par ces découvertes insolites, manipulant même divers animaux marins (oursins bâtons, concombres de mer, cigales de mer, etc ...). Un grand merci à Hugues TIMMERMANS pour avoir offert à nos petits une expérience exceptionnelle !



NOUVEAU !... A PARTIR DU 4 SEPTEMBRE, ACTIVITES PERISCOLAIRES TOUS LES MERCREDIS

Par Délibération du 28 mai dernier, et sur proposition de Monsieur le Maire, a été instauré un système de « garderie du mercredi ». En effet, dans le cadre de sa politique en faveur de l'enfance et afin d'offrir une solution de confort aux parents ayant des contraintes professionnelles, la Commune a souhaité mettre en place un accueil de loisirs tous les mercredis de l'année scolaire au sein du Centre de Loisirs, à des tarifs calculés selon le quotient familial et le nombre d'enfants par famille (de 5 à 12,5 euros par enfant et par jour). Bien que plusieurs parents aient fait part de leur besoin en la matière, ceci était rendu jusque-là impossible, du fait de l'occupation des locaux par l'école de musique de l'association Organs, antérieurement à la mise en place de la semaine de 4 jours pour nos écoliers (rentrée 2017). De plus, cette éventualité représentait une dépense supplémentaire non négligeable pour la Commune. De nouvelles recettes générées par des décisions municipales récentes (location du Funérarium, extension du Camping), rendent désormais accessible ce projet sur un plan financier. Enfin et surtout, la création de l'école Jean d'Ormesson permet de dédier d'anciens locaux de l'école Albert Blanc, désormais inoccupés, à de nouvelles activités, en l'occurrence l'école de musique de l'association Organs, jusqu'alors basée au Centre de Loisirs. Cette « opération tiroir » permet donc de mettre en place ce nouveau service périscolaire d'accueil de loisirs chaque mercredi dans les locaux du Centre Aéré en période scolaire (36 semaines) ; ce dispositif a été confié par avenant à la convention nous liant à l'ODEL VAR, qui assure déjà les activités du Centre de loisirs pendant les vacances scolaires. N'hésitez pas à vous inscrire au plus tôt auprès de l'ODEL (Tél : 06 83 98 34 86).

Une 3^{ème} fleur pour Ceyreste !

Le 26 avril dernier, le Maire, Patrick GHIGONETTO, accompagné du 1^{er} Adjoint Jacques RENAULT et des représentants des agents municipaux, s'est vu remettre officiellement, des mains de Renaud MUSELIER, Président de la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur et de François de CANSON, Président du Comité Régional du Tourisme, la troisième fleur au titre du Label Villes et Villages Fleuris. La Commune était jusque là titulaire d'une 2^{ème} fleur et se trouve ainsi récompensée pour les actions menées en matière de fleurissement bien-sûr, mais aussi et surtout de développement durable et d'aménagement urbain.

Ont pesé lourd dans la décision du jury régional la rénovation des abords de l'Hôtel de Ville, la création du Parc du Vallon de la Chilhère, l'harmonisation du mobilier urbain, la mise en place d'une signalétique ou encore l'installation par la Commune d'une exploitation agricole coopérative et pédagogique au sein de la propriété léguée à la Ville par Madame Castelin.

Après la remise de ce nouveau Label majeur pour l'image de Ceyreste auprès de nos visiteurs, le Maire a tenu à saluer la qualité du travail fourni par les agents municipaux en charge des espaces verts, et plus largement nos Régies Techniques Municipales, qui oeuvrent au quotidien, au service des Ceyrestens et en conformité avec les orientations fixées par les élus.

A l'occasion de la cérémonie régionale, le Maire s'est vu remettre le diplôme officiel au nom de la Commune, ainsi que le 1^{er} des 4 panneaux apposés aux entrées de ville, panneau qui a été posé dans les jours qui ont suivi, au niveau du pont de l'autoroute. Prochain challenge : conserver cette 3^{ème} fleur acquise de haute lutte !



Le stade va se parer de vert !



Comme annoncé, les travaux de rénovation du stade municipal vont débuter durant l'été, pour un chantier qui devrait durer trois à quatre mois. Au programme : fini le stade en stabilisé caillouteux et malaisé, avec la réalisation d'un gazon synthétique sur le terrain de rugby / football et d'une piste de course, ainsi que la rénovation totale des vestiaires, avec notamment la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, comme dans tous les équipements municipaux. La mise en place d'éclairages à leds permettra par ailleurs de réduire la consommation électrique. Enfin, un dispositif de sécurité par vidéo protection visera une meilleure défense contre les intrusions et le vandalisme.

d'un équipement à la stricte hauteur de ses besoins. Le coût de ce projet sera d'environ 900 000 € HT, ce qui représente une enveloppe moindre que celle généralement constatée sur des projets similaires dans les Communes du secteur. Cette réalisation est inscrite dans le Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement, qui prévoit une subvention du Conseil Départemental à hauteur de 60 % du montant HT, laissant donc à la charge de la Commune moins de 400 000 €. Une fois de plus, le soutien du Département des Bouches du Rhône, présidé par Martine Vassal, est réellement vital et permet à la Commune de se doter d'équipements qu'elle n'aurait pas, sans cela, les moyens de réaliser.

Ces travaux d'ampleur étaient attendus par nombre de sportifs et permettra de doter enfin la Commune

Rendez-vous donc à l'automne pour une inauguration sportive et conviviale !



Elus, agents municipaux et membres du jury étaient là pour entourer le Président Renaud Muselier, à l'occasion de la remise officielle de notre 3^{ème} fleur !



CEYRESTE, COMMUNE DURABLE !

Ce sont les petits gestes qui servent les grandes causes ! La Commune de Ceyreste s'est dotée, depuis quelques semaines, de gobelets durables et réutilisables. Finis les gobelets jetables et autres bouteilles en plastique ! Désormais, lors des manifestations, séances du Conseil Municipal et diverses réunions, ces gobelets durables, fabriqués en France, seront à la disposition des participants.

Budget 2019, agir encore, avec raison et ambition

Comme chaque année, la Commune a adopté, au cours de la séance du Conseil Municipal du 14 mars dernier, son Budget pour l'exercice 2019. C'est là l'occasion de passer en revue les éléments principaux des deux sections du Budget : le Fonctionnement et l'Investissement.

En matière de dépenses de Fonctionnement (services à la population, masse salariale, charges induites des différents bâtiments municipaux), **l'heure est toujours à la plus grande rigueur, du fait des faibles recettes qui caractérisent notre Commune.** Concernant les coûts de maintenance, la tendance devrait être à la stabilisation, car les investissements 2019 ne devraient pas créer de besoins nouveaux en la matière. Quant à nos ressources humaines, le travail engagé en matière de **maîtrise de notre masse salariale** est aujourd'hui clairement optimisé ; il conviendra d'attendre, dans les années à venir, l'effet de la pyramide des âges pour pouvoir, le cas échéant, recalibrer nos besoins sur les différentes filières d'emploi.

Enfin, nos dépenses relatives aux différents prélèvements (Pénalités SRU pour le Logement Social) ou contributions (Attribution de Compensation en faveur de la Métropole) devraient rester stables cette année, voire baisser légèrement, grâce à la déduction éventuelle de certaines dépenses de la pénalité SRU ou encore la prise en compte annuelle du transfert du Cimetière métropolitain en notre faveur.

En ce qui concerne les recettes de Fonctionnement, **conformément aux choix des années précédentes, les taux d'imposition resteront stables en 2019** et la réévaluation annuelle des bases locatives par les services de l'Etat, ajoutée à de nouvelles constructions, permettront de constater une légère hausse, à l'instar de celle constatée chaque année. L'installation du Funérarium dans des locaux municipaux (anciens locaux administratifs Transexim) permettra à la Commune d'encaisser cette année 48.000 € et par ailleurs le camping, qui

a vu sa capacité foncière augmenter courant 2018, générera une recette pour la Commune de 41.372 € en 2019. Ce sont là deux illustrations de la **volonté communale en matière d'augmentation de ses ressources propres** (c'est-à-dire hors fiscalité et dotations de l'Etat) qui pourront, par ces deux décisions, évoluer positivement et sensiblement (30 % de plus qu'en 2017).

En ce qui concerne notre Section Investissement, alors qu'en 2018, la seule construction de l'école Jean d'Ormesson avait capté les deux tiers de nos dépenses d'investissement, la répartition sera



plus diverse en 2019, avec toutefois un volume d'investissement qui ne sera que très légèrement inférieur.

Un tiers de nos dépenses (870 K€) seront destinées à la création du stade pelousé (synthétique) et au réaménagement des vestiaires de cet équipement. Les deux anciennes écoles (Albert Blanc et la Muscatelle), ainsi que la Cuisine Centrale seront partiellement ou totalement rénovées : Réfection des toitures et façades de l'école Albert Blanc, rénovation des réseaux d'adduction d'eau et de chauffage de l'école La Muscatelle (1ère tranche), réaménagement total de la Cuisine Centrale (agrandissement et réorganisation des locaux).

La Commune souhaite devenir propriétaire en 2019 d'une parcelle jouxtant la Place Albert Blanc, afin de permettre, en 2020/2021, le réaménagement et l'agrandissement de cette place, qui verra ainsi sa superficie quasi doubler ;

cela permettra par ailleurs **la création de plusieurs dizaines de places de stationnement, sécurisera les abords de l'école Albert Blanc (parvis et ombrière) et facilitera l'implantation d'un nouveau boulodrome.** Le cimetière ancien sera rénové (pour 200 K€) et accueillera plusieurs dizaines de sépultures nouvelles, en cases enfeu (plus accessibles financièrement pour les familles endeuillées) et en colombarium, afin de répondre aux pratiques funéraires qui se développent (crémation). L'éclairage public, notamment sur le Bd Alphonse David, sera renforcé et rendu plus performant (leds). La sécurité ne sera pas oubliée, avec l'installation de nouveaux radars pédagogiques (20 K€) et l'acquisition d'un nouveau véhicule de Police Municipale (25 K€). Enfin, la Salle Polyvalente verra sa toiture rénovée par des travaux d'étanchéité (20 K€), première étape d'une rénovation d'ampleur, planifiée pour le prochain mandat.

En matière de recettes d'investissement, le réaménagement du stade bénéficiera d'une subvention départementale à hauteur de 60 % du montant HT de l'opération (soit 516 K€), comme tout projet contenu dans le Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement (CDDA). Le FCTVA, perçu comme chaque année à N+2, sera le reflet de nos investissements 2017 et atteindra la somme de 522 K€. La rénovation des écoles les plus anciennes et de la cuisine centrale, le réaménagement du Cimetière ancien et l'acquisition d'un nouveau véhicule de Police

Municipale, eux-aussi inscrits au CDDA, seront subventionnés respectivement pour 362 K€, 120 K€ et 15 K€.

L'équipe municipale a souhaité inscrire son action dans une démarche lucide et opportuniste en matière de stratégie financière. Ainsi, le recours plus que modéré à l'emprunt ces dernières années permet à la Commune d'envisager sereinement son avenir sur ce plan. L'allègement programmé de son endettement en 2020, avec le remboursement annoncé des 500 K€ empruntés temporairement en 2017, ne fait que conforter ce sentiment. **Les efforts considérables fournis par les élus et services municipaux pour contenir nos dépenses de Fonctionnement illustrent également cette stratégie et permettent d'aborder les années à venir avec calme et sérénité.**

En matière d'Investissement, il convenait de stopper la logique de thésaurisation propre à Ceyreste. La vocation d'une Collectivité n'est pas de faire fructifier des deniers publics issus de la fiscalité, donc des foyers ceyrestens. **Son rôle est au contraire de veiller à une dépense publique juste et adaptée, conforme aux besoins de la population, sans pour autant handicaper la Commune pour les prochaines années et décennies.** Dès 2020, notre Section Investissement retrouvera un volume plus conforme à celui de notre Budget, autour du Million d'Euros. Bien équipée, Ceyreste n'aura alors pas besoin de plus.

RGPD, DÉCLARER POUR PROTÉGER

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), est un règlement de l'Union européenne qui constitue le texte de référence en matière de protection des données (informatiques ou non) à caractère personnel. Il renforce et unifie la protection des données pour les individus au sein de l'Union européenne. Les principaux objectifs du RGPD sont d'accroître à la fois la protection des personnes concernées par un traitement de leurs données à caractère personnel et la responsabilisation des acteurs de ce traitement.

Dans ce cadre, la Commune est l'une des rares à avoir enclenché sérieusement ce processus, en établissant d'ores et déjà une cartographie des pratiques des services municipaux. C'est là une première étape dans ce processus lourd, visant à protéger les données de la Commune, mais aussi celles de ses administrés et de ses fournisseurs.

Génocide arménien, Ceyreste se souvient...



Comme annoncé il y a un an à l'occasion de la Commémoration du Génocide Arménien, la Commune a érigé une stèle sur le rond-point situé à proximité de l'école Jean d'Ormesson, afin de témoigner de ce qui fut le 1^{er} génocide du 20^{ème} siècle. Depuis des décennies, la date du 24 avril 1915 est considérée comme le début de ce massacre qui dura jusqu'en 1923 et fit 1,5 million de victimes, dont la moitié durant les deux premières années. En présence de Bernard DEFLESSELLES, Député, de Patrick BORE, Maire de la Ciotat et Vice-Président de la Métropole et du Conseil Départemental, représentant donc Martine VASSAL, Présidente, ainsi que de Samuel KABAKIAN, Président de l'association culturelle des Arméniens de La Ciotat-Ceyreste, Philippe HEKIMIAN, Président de l'église apostolique arménienne, de nombreux élus de Ceyreste et La Ciotat et d'un public fourni, la stèle commémorative a été dévoilée le 24 avril dernier à l'initiative de Monsieur le Maire, entouré de tous.

Ce monument rappelle, par sa sobriété, la condition des victimes arméniennes ; la silhouette du Mont Ararat, en partie haute du monument, rappelle à

chaque passant la grandeur de ce Peuple, dont le souvenir, à l'image des neiges éternelles le recouvrant, ne doit jamais s'effacer de la mémoire collective.

Dans son discours, Patrick GHIGONETTO déclarait : « Inaugurer un monument commémoratif est un geste hautement symbolique. Celui d'une affirmation, d'un devoir de mémoire, d'une éducation en direction des nouvelles générations. Au même titre que la terrible, mais extraordinaire, exposition permanente du Camps des Milles, à Aix en Provence, que je vous encourage tous à découvrir, et qui rappelle à tous les différents mécanismes génocidaires développés par le passé, la cérémonie d'aujourd'hui a vocation à éveiller les consciences et à éduquer les plus jeunes, mais aussi ceux qui ont oublié un peu vite les horreurs accomplies par l'Homme au 20^{ème} siècle. Il n'existe pas de hiérarchie entre les génocides, ils sont tous l'expression la plus inhumaine de l'être humain, ils sont tous Frères de peine. »

C'était là un moment, à la fois beau et douloureux, où le recueillement face à l'horreur laissait place à l'espérance d'un « Plus jamais ça ! ».



Boulevard Alphonse David
Réalisée par la Métropole, la rénovation des trottoirs du Boulevard Alphonse David a vu sa seconde tranche effectuée au mois de Mai. Le revêtement, devenu lisse avec le temps, était devenu dangereux les jours de pluie, notamment pour les enfants qui attendent le car scolaire le matin, ainsi que les patients du cabinet médical.



Rénovation du mobilier urbain
Tout le mobilier urbain est en cours de rénovation à Ceyreste, ce qui lui permettra d'être totalement harmonieux avec celui installé aux abords de la Mairie lors des travaux de l'an dernier. Une première tranche a déjà été repeinte sur le boulevard Alphonse David et la seconde tranche va débiter au cours des prochains jours.



Brûlage dirigé
Les pompiers ont réalisés, le 5 mars dernier, un brûlage dirigé au niveau du Verrier. C'est un outil utilisé principalement dans des zones non mécanisables, dans le but de créer et d'entretenir des coupures de combustible par incinération de végétaux sur pieds. Il sert également à favoriser la biodiversité.



Surveillance d'un palmier
Chaque année, « le » palmier de Ceyreste, situé à l'intersection de la rue Felix Nevière et du boulevard Alphonse David, fait l'objet d'une surveillance et d'un traitement afin d'écartier tout risque d'infestation et, le cas échéant, de chute. Le palmier a été équipé d'un capteur de détection de mouvements anormaux, une première dans la Région. Nous croisons tous les doigts pour pouvoir le préserver le plus longtemps possible !

Ceyreste en travaux

Trail de Ceyreste



Cette année et pour sa 5ème édition, ils n'étaient pas moins de 390 coureurs au départ, place de la Mairie, pour le Trail de Ceyreste ! Deux parrains d'exception : Dawa Dacchiri Sherpa et le marathonien Patrick Michel. Une belle journée de printemps, une organisation sans fausse note, une ambiance au top ! Merci au Trail Club des Fous !



Rando rallye Algernon

Cette année, pour la 3ème édition du Rando Rallye Algernon, ce sont au total 220 participants qui s'étaient donnés rendez-vous à Ceyreste, à l'occasion de ce rando rallye devenu traditionnel et associant valides et personnes en situation de handicap, dans des équipes mixtes.



Prix des incorruptibles

Tous ensemble pour la lecture ! Le Prix des Incorruptibles est un vrai projet citoyen et démocratique, organisé depuis plusieurs années à Ceyreste. Le lundi 20 mai, chaque enfant participant disposait d'une voix pour voter pour son livre préféré à la salle de la Culture.



Film & conférence

Les cathédrales : Pourquoi ? Pour qui ? Par qui ? Comment ? Hervé DEROEUX, conférencier, est venu nous aider à répondre à ces questions, le Jeudi 25 avril, au travers d'une soirée au profit de la reconstruction de Notre-Dame-de-Paris.



Cérémonie du 8 Mai 1945

Le Mercredi 8 mai, la Cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945 a eu lieu sur la Place des Héros, en présence de différentes autorités locales, militaires ainsi que de nombreux Ceyrestens venus honorer la mémoire de nos aïeux morts pour notre liberté.



Véhicule Police Municipale

Notre Police Municipale est désormais dotée d'un nouveau véhicule, financé à 60% par le Département des Bouches-du-Rhône dans le cadre de notre Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement. La sécurité a un coût, mais elle n'a pas de prix !...



Vide grenier du 1er Mai

Le Mercredi 1er Mai a eu lieu le légendaire vide grenier de Ceyreste, connu et reconnu par tous ! Encore un fois, il ne restait pas un emplacement de disponible et chacun a pu chercher la perle rare sur les différentes places du Centre Ancien. Merci au Comité des Fêtes de Ceyreste pour l'organisation de cette manifestation !



Fête des voisins

Cette année encore, vous avez été nombreux à vous réunir dans vos quartiers à l'occasion de la Fête des Voisins ! Un moment de joie, de convivialité et de fête, partagé avec les personnes que vous croisez tous les jours sans pour autant prendre le temps de mieux les connaître...

Ceyreste en images



L'enquête publique du PLUi s'est déroulée du 14 janvier au 4 mars 2019 dans les 18 communes du territoire Marseille Provence, sur 27 lieux d'enquête, avec 161 permanences des membres de la commission d'enquête, 1 site internet et 1 registre numérique ont été proposés pour permettre à chaque habitant de s'exprimer sur ces projets. A Ceyreste, le commissaire enquêteur, les élus, une vacataire et les services municipaux ont renseigné les administrés et reçu les remarques et observations sur un registre, par courrier, par mail ou sur le site internet dédié. Ce sont en tout 90 requêtes qui ont été déposées pour la Commune de Ceyreste ! Chacune a été étudiée et le Maire a donné son avis, de même que les services de la Métropole.

Le rapport et les conclusions de l'enquête publique :
Le 13 mai, la Commission d'Enquête a rendu son rapport et ses conclusions de l'enquête publique. Environ 9000 contributions ont été déposées durant les 50 jours d'enquête. La commission exprime à travers ces documents son avis, de manière non exhaustive, concernant les contributions. Ces documents sont mis à disposition du public pendant un an, à l'adresse : <https://www.registre-numerique.fr/plui-pda-marseille-provence/>

Le rapport et les conclusions sont organisés en 5 fascicules :
- Fascicule 1 : Le rapport dresse une synthèse générale

- Fascicule 2 : Les annexes du rapport
- Fascicule 3 : Les pièces jointes (arrêté d'ouverture d'enquête, avis au public, certificats d'affichage, ...)
- Fascicule 4 : Les conclusions motivées de la Commission d'Enquête par thématiques sur les requêtes et sur le projet de PLUi, accompagnée de réserves et de recommandations
- Fascicule 5 : Les conclusions motivées sur le projet des Périmètres Délimités des Abords (PDA) de monuments historiques.

Le Conseil de Territoire doit maintenant analyser ces éléments et effectuera si nécessaire les modifications sur le dossier de PLUi. Cette phase va durer 4 à 5 mois.

L'approbation du PLUi :

Le PLUi doit être approuvé en Décembre 2019 et entrera en vigueur au début de l'année 2020. Le document sera alors opposable et mis à disposition du public :

- ▶ Dans les mairies des 18 communes constituant le Conseil de Territoire ;
- ▶ Sur le site internet www.marseille-provence.fr et sur www.ceyreste.fr ;
- ▶ A la Direction de la Planification et de l'Urbanisme (Immeuble CMCI, 2 rue Henri Barbusse à Marseille. Le PLUi sera alors consultable et chacun pourra vérifier si sa requête a été prise en compte dans les différentes pièces du document.

Une maison du Bel Âge bientôt à Ceyreste... !

Avec les Maisons du Bel Âge, le Département, sous l'impulsion de sa Présidente Martine VASSAL, réinvente le service public comme lieu créateur de lien social. Véritable guichet unique d'accueil des personnes du Bel Âge et de leurs proches ou aidants, les agents du Département y sont à leur disposition pour répondre à leurs questions, les orienter dans leurs recherches et les accompagner dans leurs démarches (demande d'Allocation personnalisée d'autonomie, demandes de renseignements, procédures sur internet, etc).



Que ce soit pour vos démarches administratives ou vos loisirs (animations hebdomadaires, sorties, ateliers mémoire, nutrition, santé ou numérique...) la Maison du Bel Âge sera à votre service. **Les travaux d'aménagement du foyer des anciens ont débuté et devraient permettre une ouverture de la Maison du Bel Âge de Ceyreste au cours de l'automne. En attendant, les activités de l'Entraide ont lieu salle du Moulin.**

1- INFORMER, ORIENTER, ACCOMPAGNER

- ▶ Informer les personnes de 60 ans ou plus et leurs proches ou aidants sur l'ensemble des actions, dispositifs, événements et structures susceptibles d'être mobilisés.
- ▶ Accompagner les personnes du Bel Âge dans leurs démarches administratives et les orienter dans leurs recherches (aide au montage de dossiers type Allocation Personnalisée d'Autonomie ou de prestations individuelles ou spécifiques, mise à disposition des documents, aide pour remplir les formulaires etc).
- ▶ Améliorer la vie quotidienne des personnes du Bel Âge en les aidant à trouver des solutions à leurs problématiques et créer du lien social. Pour atteindre cet objectif, un logiciel dédié aux Maisons du Bel Âge permet aux services du Département de suivre les demandes individuelles pour identifier les préoccupations des seniors et y répondre au mieux.

2 - ASSURER UNE VEILLE SANITAIRE

- ▶ Repérer les personnes fragilisées et/ou isolées et leur proposer aide et soutien.
- ▶ Appels réguliers et d'urgence (grand froid, épidémies, canicule...).

3 - PROPOSER DES ANIMATIONS

- ▶ Organisation de sorties hebdomadaires visant à la découverte du patrimoine culturel et des domaines départementaux.
- ▶ Promotion d'ateliers animation et conférences débats ciblés sur 4 thématiques :
 - Fracture numérique : cours élémentaires d'informatique, accompagnement à l'utilisation des mails et outils téléphoniques.
 - Mémoire : ateliers mémoire, devoirs de mémoire et court-métrage, aide aux devoirs pour les plus jeunes, compétitions de Bridge/contrée...
 - Équilibre : prévention des chutes, rando-santé, programme "bouger Âgé", yoga...
 - Nutrition : ateliers de réflexion sur les bonnes et mauvaises pratiques alimentaires...

Grâce à la création de la Maison du Bel Âge, les services de la Poste seront maintenus dans le village, alors qu'ils étaient appelés à disparaître en 2020. Avec des horaires élargis, c'est donc un meilleur service postal qui sera apporté à la population avec un guichet de la Poste au sein de la Maison du Bel Âge !



Le Plan Particulier d'Intervention Arkéma

Après une procédure de consultation d'un mois (11 février au 11 mars 2019) le nouveau Plan Particulier d'Intervention (PPI) de l'établissement Arkéma de Marseille Saint-Menet a été approuvé par Arrêté préfectoral du 8 avril 2019. Ce plan d'urgence définit les modalités d'alerte des populations dans un périmètre qui a été élargi sur un rayon de 12,6 km, faisant entrer les quartiers Ouest de Ceyreste dans ce secteur. Le PPI définit l'organisation des secours publics et les mesures d'information, d'alerte et de protection de la population en cas d'accident grave ayant ou pouvant avoir des conséquences à l'extérieur de cet établissement industriel visé par la directive dite « SEVESO ».

La société Arkéma fabrique de l'acide amino-11 undecanoïque et des co-produits à partir d'huile de ricin ; elle détient et stocke notamment du chlore, de l'ammoniac et du brome. La Commune de Ceyreste pourrait être très partiellement touchée selon les vents dominants, mais un grand nombre d'axes de transport serait fermé. La principale mesure de sauvegarde est la mise à l'abri dans un bâtiment fermé (confinement).

La Commune de Ceyreste doit élaborer ou tenir à jour un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) conformément aux dispositions des articles R. 731-1 et suivants du Code de la sécurité Intérieure. Le PCS de Ceyreste est en cours de finalisation et le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) va être mis à jour et déposé sur le site internet de Ceyreste.

PROPRIÉTAIRES DE LOCATIONS SAISONNIÈRES :

Rappelons aux propriétaires de locations saisonnières qu'ils doivent s'acquitter de la taxe de séjour chaque année (renseignements en Mairie).

Tribune de l'opposition

Dépenses démesurées et nouvelle taxe

La commune réussit à enregistrer une baisse de plus de 4% de ses frais de personnel ; ... « La faiblesse de nos ressources nous y oblige. » Pourtant la proposition du Budget Prévisionnel 2019 est à la hausse : 1 722 000 € au lieu de 1 460 411 € en 2018. Mais, nous dit-on pour justifier cet écart : « ce ne sont que des prévisions ». Nous proposons d'agir avec prudence, de revoir certaines dépenses en prévision des baisses des dotations de l'Etat et de la future suppression de la taxe d'habitation qui ne sera probablement pas compensée. Nous proposons de revoir le projet du stade qui ne cesse d'augmenter. En effet de 470 000 € en début de mandat il est passé à 860 000 € en 2019. A rajouter à cela une étude de 70 000 € et des frais d'entretien qui ne sont même pas mentionnés et bizarrement il n'est pas prévu de tribunes. Mais le maire persiste et plutôt que de revoir ces projets dispendieux il préfère supprimer du personnel et faire voter une nouvelle taxe de 40 euros sur tous les convois funéraires. N'est-ce pas indécent pour des familles éprouvées par la perte d'un proche et par les dépenses de l'enterrement ?

Le maire a-t-il réellement conscience des réformes à venir?

Moustique tigre

Bien que créant des nuisances, tous les moustiques ne transmettent pas de mala-dies. *Aedes albopictus* est un moustique tropical plus connu sous le nom de « moustique tigre » qui peut transmettre le chikungunya, la dengue et le Zika. Il est présent et actif sur l'ensemble de notre région.

Pour se protéger il faut faire en sorte de limiter la prolifération du moustique, par la suppression des eaux stagnantes dans lesquelles la femelle pond, et éviter de se faire piquer en portant des vêtements longs et amples ou encore utiliser des répulsifs.

Renseignements et de conseils : www.albopictus13.org



NOUVEAUX COMMERCES & ACTIVITÉS

Bienvenue à eux !

PHOTOGRAPHE

Céline PERROT
www.celine-perrot.com
photocelineperrot@gmail.com
Tél. 06 98 79 42 16

FUNERARIUM

Pompes Funèbres A Beraud Gantelme sarl
8 Chemin de Sainte Brigitte
aberaudgantelme@orange.fr
04 42 08 40 77

COURTIER EN PRÊT IMMOBILIERS

Liborio TURCO
11b Chemin de Sainte Catherine
l.turco@avisofi.fr
06 88 26 12 37

MACONNERIE ET TRAVAUX DU BÂTIMENT

Olivier TUNIS
48 Chemin d'Aubagne
societe.mtb@free.fr
06 09 09 91 86

DES ARTS ET DES CHATS

Depuis 2018, la Commune a signé une convention avec l'association « des Arts et des Chats » pour lutter contre les chats errants et, de ce fait, leur prolifération à Ceyreste. Cette association a pour mission d'identifier les chats errants afin de les stériliser pour éviter une multiplication trop importante. **Depuis le début de ce partenariat, l'association a stérilisé pas moins de 82 chats sur Ceyreste grâce au financement de la Commune, via une convention avec les vétérinaires du secteur. Un grand merci aux bénévoles de l'association qui se chargent de la capture et de l'accompagnement de ces animaux errants !**

Pour les particuliers ayant un ou des chats : n'oublions pas que la Loi a rendu l'identification des chats obligatoire à partir de 7 mois depuis 2012 ! De ce fait, un animal trouvé non identifié peut être déposé à la fourrière.

Parce qu'il est anormal que, par manque d'argent, des personnes se trouvent devant la triste alternative de voir souffrir leur animal sans pouvoir le soulager ou bien de l'abandonner en espérant que d'autres pourraient mieux le soigner, la Fondation Assistance Aux Animaux a ouvert des dispensaires de soins. (Contact : Marseille - 04 91 85 23 53 // Toulon - 04 34 91 09 70)

La prolifération du chat



La Chapelle Sainte-Croix

À la veille de la Révolution, Ceyreste comptait cinq chapelles, dont deux s'élevaient dans la campagne : celle de Sainte-Catherine à l'emplacement de l'oratoire situé près du cimetière et celle de Sainte-Croix au sommet de la colline. La construction de toutes ces chapelles remonterait au 16^{ème} et au 17^{ème} siècle.

La chapelle de Sainte-Croix était la plus petite de toutes. Un plan de la fin du 18^{ème} siècle en donne les dimensions : environ 6m50 de longueur et 5m50 de largeur avec, en avant, un terre-plein long d'un peu plus de 13m. Le bâtiment était simple : quatre murs et un toit à double pente. Il n'y avait pas de protection, pas de grille de clôture, comme pour les autres chapelles du village. A cause du relief, et pour protéger les fidèles contre le vent, la façade et ses ouvertures regardaient vers le sud.

La chapelle était un bien de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille. Son entretien revenait aux fidèles et celui de l'autel, plus particulièrement, aux Pénitents Blancs de Ceyreste. Devenue, à la Révolution, propriété de la Commune, la chapelle de Saint-Croix ne fut pas vendue comme bien national. Ce fut ce qui la sauva. Elle subsista alors que les quatre autres furent détruites au cours du 19^{ème} et du 20^{ème} siècle.

Les Ceyrestens avaient l'habitude de monter prier à la chapelle les vendredis du mois de Mars et de

s'y rendre en procession le 3 Mai et surtout le 14 Septembre, fête de l'exaltation de la Sainte Croix. Partie du village, la foule suivait l'actuelle avenue Georges Métaireau, le chemin de Sainte-Croix et le sentier. L'itinéraire était jalonné de quatre oratoires. Au cours de la messe, on priait pour que Dieu protège la population de Ceyreste et les vendanges.

En Mars 1944, les troupes d'occupation firent de la chapelle de Sainte-Croix un poste d'observation. Après la guerre, la chapelle, isolée au milieu de la végétation sauvage, devint un but de promenade de plus en plus apprécié. De la terrasse, en effet, le regard découvre l'un des panoramas les plus amples de Ceyreste. Mais la chapelle laissée à l'abandon, n'allait pas tarder à être menacée de ruine. Le Père Henri Herrmann, successeur du curé Dol, sauva le crucifix : restauré, il fut placé sur le maître-autel de l'église paroissiale. Ce serait une oeuvre d'art de valeur qui daterait peut-être du 16^{ème} siècle.

La Municipalité refit le toit, l'enduit extérieur des murs et répara les fermetures. En 1983, le syndicat d'initiative se chargea de la réfection du sol et, en 1985, de la peinture provisoire de l'intérieur, tandis que des Ceyrestens de bonne volonté relevaient les murets du terre-plein.

R. Mouchet,
le 22/11/1988

Numéros utiles

Services Municipaux : 04 42 83 77 10

- État Civil / Cimetière / Élections : tapez 1
- Police Municipale: tapez 2
- Urbanisme : tapez 3
- Éducation / Vie associative : tapez 4
- Communication : tapez 5
- Comptabilité : tapez 6
- Secrétaire Maire / Élus / DGS : tapez 7

Police Municipale : 04 42 83 10 64 ou 06 73 67 78 34

Secrétariat Services Techniques : 04 42 83 35 32

CCAS : 04 42 32 50 84

Gendarmerie Nationale : 04 42 01 90 22 ou 17

Métropole « Engagés au quotidien » (déchets, encombrants, voirie) : 0 800 94 94 08 (N° vert)

Société Eau et Assainissement : 04 95 09 53 50

Société des eaux de Marseille Métropole Urgence problème technique réseaux d'eau : 09 69 39 40 50 (N° non surtaxé)

Urgence hors jours et heures ouvrables : 04 91 83 16 15

Urgence médicale : 15

Urgence dentaire : 0 892 566 766

(dim. et jours fériés)

Pompiers : 18

Eclairage public :

Contactez les Services Techniques

Urgence gaz GRDF : 09 69 36 35 34

Urgence électricité Enedis : 09 726 750 13

Le Bus+ (Transport PMR) : 04 91 10 59 00

Taxis : • M. DI SAVINO Philippe : 06 09 32 92 27

• M. RIGHI Bruno : 06 23 29 68 36

CARTES ELECTORALES

Un nouveau système de gestion des listes a été créé : le répertoire électoral unique (REU) dont la mise en place est effective depuis le 1er janvier 2019. Suite à la refonte des listes électorales, chaque électeur dispose désormais d'un identifiant national mentionné sur sa carte électorale. Les électeurs ont normalement reçu leur nouvelle carte en mai 2019.

**Vous n'avez toujours pas reçu votre carte électorale ?
Merci de contacter le service élections en Mairie au 04 42 83 77 10**



Le Carnet rose

La publication des naissances dans Ceyreste Infos s'effectue uniquement sur demande écrite des parents. Celle-ci doit être déposée au bureau de l'Etat Civil en Mairie.



Le Carnet Blanc

- NOCENTINI Anthony et POOLE Victoria
- OUSSMOU Sabrina et ATTIL Mohand
- FUGAZZI Julie et BOURLET Pierre
- LACHAUD Sandrine et MAIGNAN Gilles
- CAZORLA-LOZEZ Nathalie et VAN OOST Hervé
- VIE Estelle et DE COSTER Romain
- DEMARQUET Laure et DANEST Loïc

Avec nos félicitations et nos voeux de bonheur.



Le Carnet gris

- REYNAUD épouse VALLIER Marcelle
- PÉCHEUX André
- PROST Robert
- CRUS Odette veuve BATESTINI
- PHILIPPE Yves
- RUIZ Rosalie veuve CHABERT
- NOUAILLE-DEGORCE Annie épouse SCHICKLER
- PLAY Michel
- SILVY Augusta veuve KARANIAN
- MALTA Annie épouse LENCIONI
- LALLOUET Roger
- CELLARD Françoise veuve LAJOINIE
- GRILLET Louis
- BROUSSE Marie épouse DURIEUX
- DE LOS SANTOS Christine
- FERRI Jeanne épouse PROLA
- FRANCESCHETTI Bastienne veuve FRANCHI
- BUZELIN Stéphane

Avec nos regrets et nos sentiments les plus attristés.

Vendredi 21 juin Fête de la Musique

Cette année, une Fête de la Musique exceptionnelle, organisée en partenariat avec l'association Enfusta Sanceri Avec les DJ : Fabien Sorrentino & Franck Albanese
20h00 - Place de la Mairie
Danses et foodtrucks !



Samedi 29 juin Soirée Disco



Animation musicale et restauration sur place !
Organisée par le Comité des Fêtes
19h30 - Place Albert Blanc

Jeudi 4 juillet Soirée Chourmo Reggae



Organisée par le Comité des Fêtes
19h - Place de la Mairie

Vendredi 5 juillet Jazz à Ceyreste



Jazz - Angélique Nicolas Quintet
Organisé par la Municipalité
20h45 - Centre de loisirs
Entrée libre

Samedi 13 juillet Retraite aux flambeaux

Animations, fête foraine et défilé
21h - Distribution des lampions sur la place de la Mairie
22h - Retraite aux flambeaux et enfin animation musicale

Dimanche 14 juillet Fête Nationale



22h - Feu d'artifice suivi d'un bal

Vendredi 19 juillet Ceyreste en Fête



Organisé par la Municipalité et le Comité des Fêtes
19h - Concert gratuit Quintet Manouche « Georgia Brown »
20h30 - Grand repas avec animation du groupe Eloyse (inscriptions du 2 au 15 juillet - 18h à 19h salle du Moulin)

Samedi 27 juillet Soirée Guinguette



Soirée dansante organisée par le Comité des Fêtes
19h30 - Place de la Mairie

Mercredi 14 août Les Ceyrestines



Organisées par le Comité des Fêtes, restauration sur place
A partir de 19h30 - Pl. Albert Blanc

Samedi 24 août Soirée Blanche



Organisée par le Comité des Fêtes, restauration sur place
19h30 - Place de la Mairie

Dimanche 1^{er} septembre Forum des associations



De 8h30 à 12h
Place de la Mairie